

à
M. de
la
A. V.



Leid.
2745

Mon cher Arni,

Je vous envoie avec bon plaisir bon
jour et bon succès.

Quelle admirable lettre que celle de M. C.
Quelle joie dans l'appréhension de la publication.

J'ai réfléchi en réfléchissant à votre
de la part de cet excellent Touph. Si j'ai pris une
décision, ce n'est qu'après mûre réflexion.

La loi de Juillet 1906 m'a fait perdre
sans mes bons droits. J'ai obtenu, ainsi que vous
l'avez dit, que je ne saurais accepter une
délivrance morale, que je ne pourrais rendre qu'en
propriété de tous mes droits. J'en retire avec de
moi la conviction en paix et la satisfaction d'avoir
accompli partant à tout mon désir.

Affectueux
à vous

J. Dray

178